



Stop Covid-19

Guide des bons gestes

Une nouvelle organisation et de nouvelles pratiques
pour assurer la sécurité de tous au travail

Le 11 mai dernier a marqué le début du déconfinement progressif. Pour autant, le Covid-19 est toujours présent et nous devons rester vigilants, adopter de nouvelles pratiques pour assurer la sécurité de tous au travail et continuer à appliquer les gestes barrières pour notre santé et celle des autres.

Vous trouverez dans ce guide les différentes mesures sanitaires mises en place à la Caf et à appliquer au même titre que les règles d'hygiène et de sécurité du règlement intérieur.

Ce guide s'adresse à chacun d'entre nous, que l'on soit présent sur site depuis le début du confinement ou que l'on revienne progressivement dans les locaux, et je sais pouvoir compter sur la responsabilité de chacun pour réussir ensemble cette nouvelle étape.

Bon retour sur site.

Véronique Henri-Bougreau,
Directrice générale

Gestes barrières et distanciation physique



Lavez-vous régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique. Séchez-vous les mains avec un papier à usage unique.



Port du masque de protection individuelle obligatoire dans tous les espaces partagés (zones de circulation, bureaux partagés, salles de réunion...). Évitez de vous de toucher le visage, en particulier les yeux, le nez et la bouche.



Respectez les consignes de circulation et tenez-vous à une distance d'au moins 1 mètre avec vos collègues.



Toussez ou éternuez dans un mouchoir ou dans votre coude.



Saluez-vous à distance et adoptez les gestes alternatifs.



Jetez vos mouchoirs ou tout équipement de protection individuelle à usage unique dans un sachet plastique à déposer dans les poubelles mises à disposition sur les passerelles.

Si vous avez de la fièvre, des maux de tête ou de gorge, si vous tousssez, ne vous présentez pas sur votre lieu de travail. Contactez votre médecin et prévenez votre manager.

Espaces communs et zones de circulation



2 personnes seulement sont autorisées dans les ascenseurs. Privilégiez les escaliers dès que vous le pouvez.



A l'entrée du site et dans les espaces communs :

- Lavez-vous les mains après avoir touché les poignées de portes.
- Respectez le marquage au sol, au mur et les consignes de circulation dans le bâtiment.
- Lavez-vous les mains avant et après l'utilisation des distributeurs de café, photocopieurs...
- Privilégiez votre coude ou un papier à usage unique pour ouvrir les portes des sanitaires.



Tenez-vous à une distance d'au moins 1 mètre avec vos collègues.



Lavez-vous les mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique ou au savon pendant au moins 30 secondes.



Portez obligatoirement un masque de protection individuel dans tous les espaces partagés (zones de circulation, bureaux partagés, salles de réunion...).



Veillez à maintenir les portes des bureaux ouvertes.



Bureaux



Maintenez les portes de bureaux en position ouverte.



Tenez-vous à une distance d'au moins 1 mètre avec vos collègues.



Pour téléphoner, privilégiez le haut-parleur, le casque ou un kit mains libres.



Aérez régulièrement le bureau en ouvrant les fenêtres (signalées d'une pastille bleue) à la française et non pas en oscillo-battant.



Après votre journée de travail, rangez votre bureau pour en faciliter le nettoyage régulier. Rangez vos stylos et vos fournitures dans vos tiroirs et limitez au maximum les piles de dossier.



Lavez-vous les mains toutes les 2 heures au savon ou au gel hydroalcoolique.



Désinfectez régulièrement votre matériel informatique et téléphonique.



Jetez vos mouchoirs ou tout équipement de protection individuel à usage unique dans les sachets en plastique qui vous ont été donnés et déposez-les après votre journée dans les poubelles prévues à cet effet sur les passerelles.

Salles de réunion

Privilégiez les réunions à distance. A défaut, respectez les consignes suivantes pour les salles de réunion :



- Respectez les gestes barrières notamment la distanciation physique et le port du masque.
- Aérez avant de quitter la salle en ouvrant les fenêtres signalées d'une pastille.
- L'Espascaf ne peut être utilisé que sur autorisation expresse de la direction générale.

Respectez les consignes de circulation et tenez-vous à une distance d'au moins 1 mètre avec vos collègues.



Désinfectez régulièrement les objets manipulés et les surfaces avec lesquelles vous avez été en contact : poignées de portes, tables, chaises...



Jetez vos mouchoirs ou tout équipement de protection individuel à usage unique dans les sachets en plastique qui vous ont été donnés et déposez-les après votre journée dans les poubelles prévues à cet effet sur les passerelles.



Lavez-vous les mains en sortant de la réunion au savon ou au gel hydroalcoolique.





Restauration et pauses



L'accès aux salles de restauration (Lyon Vivier Merle et Villefranche-sur-Saône) étant limité, privilégiez la prise de repas à votre poste de travail.



Le nombre de places ouvertes à la cafétéria de Lyon Vivier Merle est de 66 places (patio compris). Inscrivez-vous obligatoirement sur Cafcom pour réserver votre accès.



Organisez vos pauses avec vos collègues pour limiter au maximum les regroupements dans les zones de convivialité.

Respectez la distanciation physique et les gestes barrières dans les espaces fumeurs (patio et impasse des Rancy).



Respectez les consignes de circulation et tenez-vous à une distance d'au moins 1 mètre avec vos collègues.



Lavez-vous les mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique ou au savon avant et après chaque utilisation des équipements collectifs : micro-ondes, machines à café ou à snacks,... (les réfrigérateurs ne sont pas accessibles pendant la crise sanitaire).



Désinfectez toutes les surfaces avec lesquelles vous avez été en contact : tables, chaises, micro-ondes...



Jetez vos mouchoirs ou tout équipement de protection individuel à usage unique dans les sachets en plastique qui vous ont été donnés et déposez-les après votre journée dans les poubelles prévues à cet effet sur les passerelles.



Utilisation des matériels et fournitures



Pour nettoyer les matériels et téléphones, utilisez un papier et du produit désinfectant ou des lingettes désinfectantes

(ne vaporisez pas directement sur les matériels et vérifiez que ces derniers sont arrêtés).



Pensez à utiliser le coin de votre badge professionnel pour les boutons tactiles, les ascenseurs, les copieurs...



Limitez et regroupez vos impressions. Privilégiez les documents dématérialisés.



Utilisez les poubelles en fonction des différents types de déchets.



Stop
Covid-19

Port du masque



Avant de mettre ou d'enlever votre masque, lavez-vous les mains au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.

- 1 Mettez votre masque en passant les élastiques derrière les oreilles.
- 2 Vérifiez que le masque recouvre votre nez, votre bouche et votre menton (ne jamais le positionner en attente sur le front ou le menton). Evitez de toucher et de déplacer votre masque.
- 3 Enlevez votre masque au bout de 4h par les élastiques en évitant de toucher le devant.

1  = 10 utilisations de 4 heures



Pourquoi est-il préférable de ne pas utiliser de gants ?

Les gants sont de faux amis, ils procurent juste un sentiment de protection. Comme les mains nues, ils sont vecteurs de transmission.

Le risque de porter ses mains au visage est le même et par conséquent, le risque de contamination est égal voire supérieur. Il est donc recommandé de ne pas en porter.

Des gants seront fournis uniquement aux personnes exerçant une activité particulière comme la récupération des courriers ou de colis.

En cas de symptômes Covid-19 sur le lieu de travail

Rappels des symptômes : fièvre / transpiration / frissons / fatigue intense / courbatures / difficultés respiratoires / oppression thoracique / perte du goût et/ou de l'odorat / toux sèche / mal de gorge / douleurs abdominales ou diarrhées.



- 1 Appelez le 04 72 68 36 56 pour prévenir et être pris en charge par un membre de la cellule Covid-19.
- 2 Appliquez les gestes barrières (nettoyage des mains au gel hydroalcoolique, port du masque et distanciation physique) et respectez les consignes données par la cellule Covid-19.
- 3 En cas de bureau partagé, isolez-vous dans le bureau individuel communiqué.
- 4 Si les symptômes :

sont sans signe de gravité,

le retour au domicile est organisé en fonction des consignes du médecin. Contacter son médecin traitant ou médecin téléconsultation pour avis médical et prescription d'un test RT-PCR et informer la Caf en cas de confirmation Covid-19.

présentent des signes d'aggravation,

le 15 pourra être appelé.

Cellule Covid-19:

- Service de santé
- Référent Covid-19 / référent santé - sécurité
- Agents de direction
- Référent du site de Villefranche
- Responsable des services généraux
- PC sécurité : 3689

Retrouvez sur Cafcom en intégralité le « protocole Covid-19 de prise en charge sur le lieu de travail d'une personne symptomatique et de ses contacts rapprochés. »



**Pour toutes questions relatives au Covid-19
et à ses impacts, vous pouvez contacter
notre référent Covid-19, Véronique Rossi :
veronique.rossi@cafrhone.cnafmail.fr**

@Freepik / Flaticon - Conception : Caf du Rhône (CC - 20/05/2020)

Merci

**Vous contribuez à la protection
de tous en appliquant
ces gestes au quotidien**

